



L'Afrique du droit qui parle du droit de l'Afrique

OHADA : NOUVEAUX DÉFIS

22 et 23 mai 2013 au Grand Hôtel à Kinshasa

**Colloque organisé par l'ANF, l'UINL, le JADA et l'INEADEC
à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'OHADA**

Direction scientifique
Pr Grégoire BAKANDEJA
Jean-Paul DECORPS,
Laurent DEJOIE
Abdoulaye HARRISSOU
Dr Achille NGWANZA

Présentation du colloque

Dans le cadre des festivités du vingtième anniversaire de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), l'Association du Notariat Francophone (ANF), l'Union Internationale du Notariat le Journal Africain du Droit des Affaires (JADA) et l'Institut Euro-Africain de Droit Economique (INEADEC) organisent un colloque sur le thème « **OHADA : nouveaux défis** ». Cette manifestation sera placée sous le parrainage de l'Organisation internationale de la Francophonie et des Ministres respectifs des Finances et de la Justice de la République démocratique du Congo.

Après avoir fait preuve d'une importante activité normative, l'OHADA est incontestablement reconnue comme un acteur majeur de l'assainissement et de la modernisation du droit des affaires en Afrique. Paradoxalement, au moment où l'OHADA s'apprête à entrer dans l'âge adulte, son avenir est brouillé par une multiplicité de facteurs.

Créée le 17 octobre 1993, au lendemain de la guerre froide, l'OHADA doit continuer son œuvre d'harmonisation du droit des affaires dans un contexte de rivalités politico-économique internationales multipolaires. De plus, les excès du libéralisme économique ambiant obligent tout législateur à intégrer dialectiquement la souplesse des transactions commerciales et la sécurité juridique. Quant aux opérateurs économiques, outre le renforcement de l'application du droit OHADA, ils souhaitent l'harmonisation de nouvelles matières alors que la doctrine invite à la prudence. Enfin, malgré l'adoption de textes modernes, l'arbitrage n'a pas encore connu sa vitesse de croisière dans l'espace OHADA.

Les préoccupations qui précèdent sont les principaux défis que l'OHADA va devoir relever pour consolider son objectif de sécurité juridique et judiciaire. L'analyse prospective de l'OHADA postulant la fraîcheur d'esprit et l'innovation, c'est tout naturellement que la RDC, dernier Etat ayant adhéré de l'OHADA, accueillera ses travaux. Donner une nouvelle impulsion à l'OHADA en RDC est une autre manière de souhaiter la bienvenue à ce pays plein de richesses humaines et économiques.

Les travaux de ce colloque ambitionnant de poser les jalons de l'avenir de l'OHADA, un panel relevé de praticiens et d'universitaires feront l'escale de Kinshasa pour jouer le rôle de sentinelle de la bonne marche du droit des affaires.



L'Afrique du droit qui parle du droit de l'Afrique

PROGRAMME

22 mai

15h00 Cérémonie d'ouverture

- Introduction au colloque, Pr G. BAKANDEJA wa MPUNGU, membre du comité scientifique du Colloque, Vice - Président de l'Institut Euro-Africain de Droit Economique
- Allocution de Laurent DEJOIE, Président de l'Association du Notariat Francophone
- Allocution de Jean Paul DECORPS, Président l'Union internationale du Notariat
- Allocution du Secrétaire permanent de l'OHADA
- Allocution du Ministre de la Justice de la République Démocratique du Congo

15h30 Cocktail

16h00 1^{ère} table ronde : L'avenir des institutions

Président de séance : A. HARISSOU, Notaire au Cameroun, Président honoraire de la Commission des Affaires Africaines de l'UINL

- Les mutations de l'architecture institutionnelle de l'OHADA : entre organisation intergouvernementale et organisation communautaire ?

Pr R. MASSAMBA, Président de la Commission Nationale OHADA de la RDC, Doyen de l'Université de Kinshasa

- Les pistes d'une meilleure accessibilité de la CCJA

Pr H. D. MODI KOKO BEBEY, Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang

- Les perspectives de formation et de recherche à l'ERSUMA

Pr M. SAMB, Directeur du CREDERSUMA

17h00 Débats

17h30 Clôture de la journée

23 mai

09h00 2^{ème} table ronde : Le renforcement de l'application du droit OHADA

Président de séance : Pr D. C. SOSSA, Secrétaire permanent de l'OHADA

- L'adéquation du droit OHADA avec le secteur informel et le monde rural
Pr A. AKAM AKAM, Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II
- L'implication des professions juridiques et judiciaires
M. KONATE, Avocat associé Jurifis Consult, Avocat au Barreau du Mali
- L'implication des Etats pour la mise en œuvre du droit OHADA
Dr Fr. KOMOIN, Président du Tribunal de commerce d'Abidjan *

10h00 **Débats**

10h30 **3^{ème} table ronde : L'exigence d'une sécurité juridique accrue**

Président de séance : Dr F. ONANA ETOUNDI, Directeur général de l'Ecole Régionale Supérieure de Magistrature de l'OHADA

- L'exigence de transparence en droit des affaires
R. DOOH COLINS, Notaire au Cameroun, Président de la Commission des Affaires Africaines de l'UINL
- L'exigence de traduction officielle des actes uniformes
A.-F. AHOYO, Consultant Programme IFC-OHADA, Groupe Banque Mondiale-Secrétariat Permanent OHADA
- L'exigence de soumission des sociétés publiques au droit OHADA
Dr V. ITOUA, Directeur général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature de la République du Congo

11h30 **Débats**

12h15 **Déjeuner**

14h00 **4^{ème} table ronde : Les nouveaux champs d'harmonisation**

Président de séance : M. M. SEREKOISSE SAMBA, Premier Vice-Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage

- Les contrats de Partenariat Public Privé
Pr G. BAKANDEJA wa MPUNGU, Université de Kinshasa et Paris I Sorbonne
- La médiation commerciale
Dr S. OUSMANOU, Président du CADEV et du Centre Permanent d'Arbitrage et de Médiation du CADEV (CPAM)
- Le droit international privé
Pr Heradi AMISI, Université de Kinshasa

15h00 **Débats**



L'Afrique du droit qui parle du droit de l'Afrique

15h30 **5^{ème} table ronde : L'essor de l'arbitrage**

Président de séance : Pr R. MASAMBA MAKELA, Président de la Commission Nationale OHADA de la République Démocratique du Congo, Doyen de l'Université de Kinshasa

- La promotion de l'arbitrage

Dr S. OUSMANOU, Président du CADEV et du Centre Permanent d'Arbitrage et de Médiation du CADEV (CPAM)

- La nécessité d'une communauté arbitragiste dans l'espace OHADA

Dr A. NGWANZA, Chargé d'enseignement aux Universités Paris Sud 11 et Versailles Saint Quentin-en-Yvelines

- La contribution des juridictions étatiques

Pr. E. KOLONGELE, Université de Kinshasa

16h30 **Débats**

17h00 **Cérémonie de clôture**

- Rapport général – Dr A. NGWANZA, membre du comité scientifique du Colloque, Directeur de publication du JADA

- Allocution de Laurent DEJOIE, Président de l'Association du Notariat Francophone

- Allocution de Jean Paul DECORPS, Président l'Union internationale du Notariat

- Allocution de Bernard REMICHE, Premier Vice - Président et Secrétaire général de l'Institut Euro-Africain de Droit Economique

- Allocution du Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo

* sous réserve de confirmation



L'Afrique du droit qui parle du droit de l'Afrique

OHADA : NOUVEAUX DÉFIS
22 & 23 mai 2013 à Kinshasa

BULLETIN D'INSCRIPTION

**A retourner impérativement à l'adresse indiquée ci-dessous
accompagné du règlement de 30 dollars \$ pour les personnes physiques et 150 dollars \$
par entreprise (3 participants)**

10 rue de la Mongala (Concession Asyst)
à Kinshasa-Gombe
Tél : +243815093816
+243 998234314 / +243 998349779 / +243 819829118
Courriel :gbakandeja2002@yahoo.fr ; olivierjap04@yahoo.fr

Mme / Mlle / Mr

Société

Fonction.....

Adresse

Code Postal.....**Ville**.....**Pays**.....

Tél **Fax**

E-mail

A

Le ____ / ____ / ____